



## **Programme de BOURSES DE RECHERCHE CANOC**

La *Canadian Observational Cohort Collaboration* (CANOC) est heureuse d'annoncer la mise sur pied d'un programme mixte de bourse de recherche avec le Réseau, le Centre des IRSC d'action sur le VIH/sida (REACH) et les *Universities Without Walls* (UWW) (Universités hors les murs). Cette approche en collaboration appliquée à la formation et au transfert des connaissances offre des possibilités uniques de spécialisation auprès de plusieurs sites et investigateurs. En tout, 97 500 \$ seront offerts en bourses de recherche de niveau maîtrise et doctorat pour l'année 2011-2012.

### **Collaboration CANOC (pour *Canadian Observational Cohort*)**

CANOC est le premier réseau canadien intégré d'information sur les traitements pour le VIH/sida regroupant huit bases de données de cohortes de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec. Cette fusion donne aux chercheurs la possibilité de procéder à de vastes analyses détaillées sur les résultats des traitements et d'évaluer la diversité des régions et des pratiques.

### **Réseau canadien pour les essais VIH des IRSC (Le Réseau)**

Le Réseau canadien pour les essais VIH est un partenariat sans but lucratif financé à l'échelle nationale pour promouvoir la mise au point de traitements, de vaccins ou d'un remède définitif contre les maladies associées au VIH et au sida, par le biais de recherches menées sur de solides bases scientifiques et éthiques.

### **Le Centre des IRSC d'action sur le VIH/sida (REACH)**

Le Centre des IRSC d'action sur le VIH/sida (REACH) est un partenariat national qui regroupe des personnes vivant avec le VIH, des organismes communautaires et autres prestataires de services de première ligne, des chercheurs en santé affiliés à plus de 20 établissements d'enseignement et des décideurs des paliers fédéral, provincial et régional. Notre mission est de promouvoir et d'entreprendre des projets de recherche et de formation interdisciplinaires en collaboration pour comprendre les facteurs qui sous-tendent l'épidémie, trouver des solutions novatrices et veiller à l'application des fruits de la recherche. Nos objectifs sont de consolider les politiques, les programmes et les pratiques et d'améliorer sensiblement la santé des individus et des communautés affectées de façon disproportionnée par le VIH.

### **Universités hors les murs**

Le projet d'universités hors les murs (*Universities Without Walls [UWW]*) bénéficie du soutien de l'Initiative stratégique pour la formation en recherche dans le domaine de la santé des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) 2009-2013. UWW est un réseau de formation interdisciplinaire national qui relie des chercheurs, des membres des communautés et des décideurs. Les boursiers de l'UWW sont reliés au Centre des IRSC d'action sur le

VIH/sida (REACH) et à d'autres réseaux de recherche au Canada. La formation offerte par l'UWW est multiple et repose sur des séances face à face, des ateliers en ligne, une composante de service communautaire, le tout menant à un Institut du savoir.

## **Le Programme**

Le Programme de bourse de recherche CANOC offre des possibilités de formation pour de jeunes chercheurs prometteurs attachés aux grands centres canadiens. Les objectifs du programme sont les suivants :

- Contribuer à combler le manque d'effectifs dûment formés en recherche sur le VIH au Canada,
- Promouvoir le dynamisme dans le milieu de la recherche au niveau des centres et des établissements de soins pour le VIH au Canada.
- Promouvoir la recherche sur les services de santé et le rapport coût:efficacité dans le domaine du VIH/sida.

### **Bourses :**

De nouvelles bourses de recherche sont attribuées chaque année. Les bourses sont décernées au nom du projet CANOC.

### **Montant :**

Chaque boursier reçoit un financement, au niveau des IRSC, selon le diplôme convoité – Maîtrise, doctorat. Une allocation additionnelle pouvant atteindre de 5 000 \$ par an est offerte pour frais de déplacements. Si un poste de boursier n'est pas maintenu pendant une année complète, le boursier doit immédiatement en aviser le Réseau canadien pour les essais VIH des IRSC. Une réduction des fonds versés sera alors appliquée selon un prorata.

### **Admissibilité :**

Les candidats doivent être inscrits à temps plein à un programme d'études supérieures dans une université canadienne reconnue. Ils doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada.

### **Superviseur :**

Le superviseur doit être un investigateur affilié à la Collaboration CANOC, au Centre des IRSC d'action sur le VIH/sida (REACH) ou au projet Universities Without Walls et il doit accepter de diriger le boursier dans le cadre d'un programme de formation en milieu de travail.

### **Établissement commanditaire :**

Chaque boursier doit développer et réaliser son projet de recherche dans un établissement canadien reconnu. L'établissement commanditaire doit être préparé à offrir l'espace et les installations de recherche nécessaires.

**Transfert :**

Si un boursier passe à un autre établissement, sa bourse prend fin. Toutefois, il peut adresser une demande pour que la portion inutilisée de sa bourse lui soit versée à son nouvel établissement. Cette requête doit être accompagnée d'un formulaire de demande révisé et d'une lettre d'acceptation de son superviseur au nouvel établissement au Canada, dont la teneur sera semblable à celles qui accompagnaient la demande initiale.

**Poste :**

La demande doit comporter la description d'un programme de formation annuel. Toutes les bourses sont approuvées annuellement à compter du 1<sup>er</sup> septembre. D'autres dates seront considérées sur demande. La durée maximum d'un poste est de deux ans. Pour que sa candidature soit étudiée pour la deuxième année, le boursier doit soumettre un rapport d'étape après les sept premiers mois, comme le décrit la section « Demande de renouvellement ».

**Protocole de projet de recherche :**

Pour la période couverte par sa bourse, chaque boursier doit mettre au point un protocole de recherche et le soumettre à un superviseur pour recueillir son appui. Le projet de recherche doit reposer sur les données de la Collaboration CANOC ou d'autres données provinciales disponibles appuyant la recherche sur les services de santé et le rapport coût:efficacité.

**Autres sources de gains :**

Pendant la période couverte par sa bourse, le récipiendaire doit consacrer 75 % de son temps à ce projet. Il n'est pas autorisé à recevoir une deuxième bourse d'importance.

Il peut, si son superviseur l'y autorise, accepter d'être rémunéré pour des tâches départementales restreintes qui ne correspondent pas à plus de 25 % de son emploi du temps et qui contribuent à sa formation de chercheur indépendant.

**Mode de paiement :**

La bourse est versée à l'établissement commanditaire du boursier par tranches semestrielles. En retour, l'établissement rétribue le boursier conformément à sa politique salariale, en effectuant les retenues appropriées. De même, la politique de l'établissement s'applique en matière d'assurance frais médicaux, de vacances, de congés sans solde, etc.

**Rapports :**

À la fin de la période couverte par la bourse, le boursier doit fournir un rapport écrit sur l'atteinte de ses objectifs de formation, tels qu'il les a formulés dans sa demande. Le rapport inclura les présentations, les publications, l'allocution annuelle aux congrès de l'ACRV et de l'OHTN, de même qu'une indication des ses plans futurs. Le rapport doit aussi inclure une liste des projets auxquels il a participé et des articles ou présentations qui en ont découlé, le cas échéant.

**Publications :**

Les boursiers doivent mentionner l'aide fournie par la Collaboration CANOC, les projets REACH et UWW, le Réseau et les commanditaires de la bourse dans toutes leurs publications ou présentations.

### **Objectifs didactiques :**

Le programme de formation envisagé par le candidat et le superviseur doit servir à parfaire la formation et l'expérience actuelles du candidat dans le domaine spécifique du VIH/sida.

Deux bourses seront attribuées à des étudiants qui axeront leur recherche sur les services de santé et le rapport coût:efficacité.

### **La demande initiale :**

Une demande complète doit comprendre :

1. Une lettre de présentation de la part du candidat (max. deux pages) qui doit inclure :
  - Un résumé de sa formation et de son expérience à ce jour (en particulier en ce qui a trait aux essais sur le VIH);
  - Une description de ses activités courantes et de ses plans d'avenir;
  - La façon dont la bourse s'intégrerait à ses plans de carrière à long terme;  
Le rôle que jouera la Collaboration CANOC dans sa recherche.
2. Une lettre d'engagement de la part du superviseur, qui doit inclure (max. 2 pages) :
  - La nature et le contenu du projet de recherche prévu pour le candidat. (Inclure toutes les activités de formation pertinentes, officielles ou non, et la supervision qui sera fournie);
  - Une description de la façon dont le programme de formation proposé complétera la formation actuelle du candidat;
  - Une description des travaux récents et actuels du superviseur en matière de recherche et de la façon dont le profil de carrière du candidat s'y intègre;
  - Des renseignements additionnels sur le poste actuel et la feuille de route du superviseur, y compris son expérience en matière de supervision et ses publications; et
  - Des renseignements sur toute rémunération additionnelle du boursier.
3. Un formulaire de demande dûment rempli et signé.
4. Au moins deux lettres de référence où sont évaluées les qualifications du candidat boursier.
5. Tout autre document que le candidat juge pertinent pour appuyer sa demande.

### **Demande de renouvellement**

S'il veut faire approuver le renouvellement de sa bourse pour la deuxième année, le boursier doit soumettre un rapport d'étape à la fin des sept premiers mois. Ce rapport comprendra :

- Une description des réalisations accomplies à ce jour dans le cadre du programme de formation présenté dans la formule de demande initiale;
- Une description des progrès réalisés, le cas échéant, en ce qui concerne la mise au point d'un protocole de recherche;
- Un résumé détaillé des activités proposées pour la deuxième année;
- Une évaluation du rendement rédigée par le superviseur;
- Tout document connexe jugé pertinent; et
- Une déclaration au sujet des autres rémunérations reçues par le boursier au cours de la première année de la bourse.

**Date limite :**

L'ÉCHÉANCE POUR SOUMETTRE LES DEMANDES DE BOURSE ET DE RENOUELEMENT DE BOURSE EST LE 1<sup>er</sup> JUIN 2011.

Les demandes de bourse et de renouvellement de bourse dûment complétées doivent contenir tous les renseignements énumérés à la section précédente.

Prière de soumettre à :

Mme Jacqueline Sas,

Directrice, Programme de bourses postdoctorales et Comités

Réseau canadien pour les essais VIH des IRSC

620B - 1081, rue Burrard

Vancouver, C.-B. V6Z 1Y6

Les demandes adressées en retard ou incomplètes ne seront pas étudiées.

Pour plus de renseignements, appeler Mme Jacqueline Sas, au Centre national du Réseau, au 1 800 661-4664 ou communiquer avec le coordonnateur de la recherche CANOC, à l'adresse [acescon@cfenet.ubc.ca](mailto:acescon@cfenet.ubc.ca)

**Processus d'adjudication :**

Le Comité d'adjudication est régi par les politiques internes du Réseau et des IRSC. Ses membres ne sont pas rémunérés. Composé principalement de chercheurs cliniques éminents, le Comité compte beaucoup sur le processus d'examen par les pairs. L'adjudication accorde la préférence aux candidats très prometteurs qui travaillent avec un investigateur affilié aux collaborations CANOC, REACH ou UWW capable de les aider à exploiter leur potentiel par l'acquisition d'une solide expérience en matière de conception et de réalisation de projets de recherche, notamment aux plans de la méthodologie scientifique, de l'épidémiologie et de la gestion des données.

Tous les facteurs sont considérés, y compris :

- les capacités, la formation universitaire et les plans de carrière du candidat;
- le programme de formation et de supervision proposé; et
- les activités de recherche qui seront entreprises.

**Comité d'adjudication****Présidente**

DR ANITA RACHLIS  
Département d'infectiologie  
Sunnybrook Health Sciences Centre  
Université de Toronto  
Toronto, ON

**Membres**

DR STANLEY READ  
Département d'infectiologie  
Hospital for Sick Children  
Université de Toronto  
Toronto, ON

DR MARIANNE HARRIS  
Conseillère en recherche clinique  
John Ruedy Immunodeficiency Clinic  
Vancouver, BC

LYNN STEVENSON  
Représentante de la communauté  
AIDS Coalition of Nova Scotia  
Halifax, N.-É.

DR JEROME TEITEL  
Centre de traitement de l'hémophilie  
Département de médecine  
St. Michael's Hospital  
Université de Toronto  
Toronto, ON

DR MARK WAINBERG  
Professeur de médecine  
Centre SIDA McGill  
Hôpital Général Juif de Montréal  
Montréal, Québec

**Secrétaire**

MME JACQUELINE SAS (ex officio)  
Directrice, Programme de bourses postdoctorales et Comités  
Réseau canadien pour les essais VIH des IRSC  
Vancouver, C.-B.

**Protection des renseignements**

En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur l'accès à l'information, les candidats doivent être mis au courant de l'utilisation et de la divulgation de l'information contenue dans leur demande. Cette information ne sera pas divulguée sans leur consentement.

**Annonce des récipiendaires**

Les noms des récipiendaires des bourses CANOC-REACH-UWW-Réseau seront dévoilés par lettre en août 2011.